



ARRONDISSEMENT DE
PONTOISE

CANTON DE L'ISLE-ADAM

VILLE DE L'ISLE-ADAM

COMPTE RENDU Vendredi 11 Mai 2012

L'an deux mille douze, le vendredi 11 mai à dix-neuf heures, les membres du conseil municipal légalement convoqués, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances sous la présidence de Monsieur Axel PONIATOWSKI, Député-Maire.

Etaient présents : M. HUBERT TARDIF - M. PHILIPPE LEBALLEUR - MME CHANTAL VILLALARD - MME DANIELLE PORTE - M. JEAN-DOMINIQUE GILLIS - MME CLAUDINE MORVAN LEBREC'H - M. MICHEL PASSANT - MME ELODIE THABOUREY - M. ALPHONSE PAGNON - MME ANNIE PARAGE - MME JULITA SALBERT - M. MICHEL VRAY - MME MARTINE LEONHARDT - M. ERIC FROMANT - MME DANIELE DEBOUT - M. ALAIN PINTÉ - M. YVES TRÉZIÈRES - MME AGNES TELLIER - M. THIERRY MALHERBE - MME. ARMELLE CHAPALAIN - MME ALEXANDRA GILLARDIN - MME MARYVONNE MAZERI - MME YVETTE LE GALLO - M. FRANÇOIS CRIGNON - MME DANIELE THIBAUT - MME MICHELE RENOU - M. KAMEL GHEMMOUR - MME MARIE-VIOLAINE GABUT

ABSENTS REPRESENTES :

MME ANNICK PETILLON
M. ALAIN DEBRETAGNE
M. FRANÇOIS DELAIS
M. JEAN-MARIE MIRALLES

POUVOIR A M. HUBERT TARDIF
POUVOIR A M. ALPHONSE PAGNON
POUVOIR A MME JULITA SALBERT
POUVOIR A MME CLAUDINE MORVAN

SECRETAIRE DE SEANCE : MME JULITA SALBERT

Le procès verbal de la séance du 23 mars 2012 est adopté à l'unanimité.

Madame RENOU indique qu'elle avait demandé un récapitulatif des travaux effectués au Château Conti. L'information devait être communiquée lors d'une réunion de la commission Urbanisme et Grands Travaux, ce qui n'a pas été fait. Monsieur le Maire, observe que cette demande n'a pas été renouvelée lors de la dite réunion et que l'information sera donnée lors de la prochaine assemblée.

Adoption de l'ordre du jour.

Informations du Maire

Manifestations

Samedi 12 Mai : Un emplacement sur la place de Verdun, est mis à disposition de la communauté Emmaüs de Bernes sur Oise, afin de réaliser une collecte de vêtements et d'objets.

Samedi 19 mai : La nuit européenne des musées : à L'Isle-Adam une visite guidée à 18 h de l'exposition « Histoires d'arbres » et une conférence sur « les notes boisées en parfumerie » de 19h à 21h30.

A cette occasion, une balade en forêt est animée par l'Office National des Forêts à 19 h – rassemblement dès 18h30 devant le musée

Mardi 22 mai - Le Centre Communal Actions Sociales invite les Adamois de plus de 65 ans à un goûter dansant à la Maison de l'Isle-Adam de 14 à 18 heures

Samedi 26 mai : ouverture les week-ends et jours fériés de la partie baignade du bassin plage.
A partir du samedi 16 juin la plage sera ouverte tous les jours jusqu'au 2 septembre. Les animations ont démarré le 28 avril.

Lundi 28 mai – Lundi de Pentecôte - 29^{ème} Brocante du centre ville

Mercredi 30 mai – la maison du Bel Automne accueille petits et grands autour d'un goûter à 15h30

Samedi 2 juin - Foire aux livres, disques, cartes postales et vieux papiers dans les jardins du castel rose
- Cérémonie de remise des médailles du travail à 10h30 en mairie

Dimanche 3 juin – Pique nique de l'Accueil des Villes Françaises

Dimanche 10 juin - Course des baignoires

Vendredi 22 juin – Remise des diplômes secourisme scolaire aux élèves du collège et du lycée à 11 h en mairie
- 21 heures – Dans le cadre du Festival d'Auvers sur Oise, concert du chœur orthodoxe bulgare en l'église St Martin

Samedi 30 juin : - Remise des dictionnaires aux élèves entrant en 6^{ème} à 9 h à la MIA
- 2^{ème} édition de la Fête des Sports de 10 à 19 h dans différents lieux de la ville (stade, tennis, piscine, base de voile)

Travaux

Les travaux et réalisations immobilières suivent les plannings prévus.

Autres Informations

Subvention au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux : nous avons demandé des subventions pour la réalisation des tennis couverts et pour la clôture de l'école Balzac. Les travaux concernant l'école Balzac ont été retenus et feront l'objet d'un subventionnement à hauteur de 30 % soit 17 558 €.

Subvention au titre de l'exposition temporaire « Histoires d'arbres » : nous avons inscrit au budget une subvention à hauteur de 16 000 € et nous avons eu de la DRAC une subvention de 18 000 €.

Rappel des dates des élections législatives : 10 et 17 juin 2012

Délibération : n°2012-05 - 01

RAPPORT 1 - DECISIONS DU MAIRE

Le Conseil Municipal prend acte des Décisions du Maire 32-2012 à 50-2012

RAPPORT N° 2 – PREMIERE MODIFICATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Le Conseil Municipal, à l'unanimité

- approuve la première modification du Plan Local d'Urbanisme contenu dans le support,
- dit que la présente délibération fera l'objet, conformément à l'article R.123-25 du code de l'Urbanisme, d'un affichage en mairie durant un mois et d'une mention dans un journal local (ainsi que d'une publication au recueil des actes administratifs mentionné à l'article R.2121 du Code Général des Collectivités Territoriales)
- dit que conformément à l'article L.123-10 du Code de l'Urbanisme, le dossier de modification du PLU approuvé est tenu à la disposition du public à la mairie aux jours et heures habituels d'ouverture, ainsi qu'à la Préfecture du Val d'Oise à Cergy-Pontoise. Il sera consultable sur le site de la ville.
- dit que la présente délibération sera exécutoire à compter de la transmission au Préfet et de l'accomplissement des mesures de publicités

Délibération : n°2012-05-03

RAPPORT N°3 – MARCHÉ PUBLIC D'ENTRETIEN ET D'EXPLOITATION DES INSTALLATIONS DE CHAUFFAGE ET CONNEXES DES BATIMENTS COMMUNAUX AVEC FOURNITURE ET GESTION DES COMBUSTIBLES

Le Conseil Municipal à l'unanimité

- Décide le lancement d'une procédure d'appel d'offres ouvert en vue de la conclusion d'un marché d'une durée de cinq ans ferme en application des articles 33, 57 à 59 du Code des marchés publics,
- Décide que le marché sera décomposé en postes P1, P2 et P3. Le poste P1 sera alloué et le Conseil Municipal se réserve le droit de ne pas retenir
- dit que les membres de la Commission d'appel d'offres procéderont à l'étude des candidatures, à l'ouverture des offres des entreprises ainsi qu'à la désignation de l'entreprise attributaire du marché,
- autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer, le moment venu, les pièces constitutives du marché avec l'entreprise retenue.

Délibération : n°2012-05-04

RAPPORT N° 4 – INDEMNISATION DE SINISTRE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité

Accepte le versement des indemnisations de sinistres au bénéfice de la ville pour un montant total de 3 525,81 €

Délibération : n°2012-05-05

RAPPORT N°5 – DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL GENERAL POUR UNE AIDE AUX PROJETS DE DEVELOPPEMENT DE LA LECTURE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité

Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à solliciter le Conseil Général pour l'attribution d'une subvention de fonctionnement dans le cadre de l'organisation de la foire aux livres 2012.

Délibération : n°2012-05-06

RAPPORT N°6 – REGLEMENT D'UTILISATION DES JARDINS FAMILIAUX

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

Adopte le règlement d'utilisation des jardins familiaux applicable dès sa transmission aux attributaires des parcelles.

Délibération : n°2012-05-07

RAPPORT N°7 –CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE LOCAUX ENTRE LE SITE ET L'ISLE ADAM

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,
Adopte la convention fixant les conditions de la mise à disposition et d'utilisation des locaux du site au Castelrose – 1 avenue de Paris et autorise Monsieur le Maire ou son représentant à la signer.

Délibération : n°2012-05-08

RAPPORT N°8 –CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE LOCAUX ENTRE L'ASSOCIATION PIROUETTE ET LA VILLE DE L'ISLE ADAM

Le Conseil Municipal, à l'unanimité
Adopte la convention de mise à disposition de locaux entre l'association Pirouette et la ville de l'Isle Adam et autorise Monsieur le Maire ou son représentant à la signer.

Délibération : n°2012-05-09

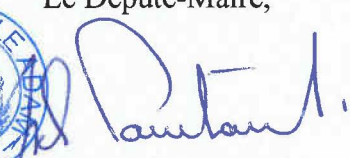
RAPPORT N°9 –AVENANT AU BAIL DE LOCATION CONCLU AVEC LES FINANCES PUBLIQUES

Le Conseil Municipal, à l'unanimité
Adopte l'avenant au bail de trésorerie modifiant les conditions de révision du loyer des locaux situés 2 rue des Joséphites. L'indice de référence devenant l'ILAT, au lieu du coût de la construction, ou tout autre indice substitué par les pouvoirs publics.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 15.



Le Député-Maire,


Axel PONIATOWSKI